



Une définition pour mieux démystifier la dysphasie !

↪ La dysphasie est un **trouble persistant** de la communication verbale caractérisé par un **développement lent et atypique** de la **compréhension** et de l'**expression** du langage.

↪ Ce trouble est neurologique et congénital (présent à la naissance).

↪ La dysphasie perturbe, à des degrés variables :

- ❖ La communication verbale,
- ❖ La socialisation,
- ❖ Les apprentissages scolaires,
- ❖ L'accomplissement de certaines activités.



Les manifestations de la dysphasie chez l'élève varient selon les atteintes et leur degré de sévérité. Elles évoluent en fonction de l'âge de l'élève ainsi que des autres facteurs contextuels et environnementaux.



# L'élève dysphasique au primaire : ses caractéristiques et ses besoins

Depuis quelques années, des élèves présentant une dysphasie sont intégrés dans les classes régulières et ce terme est de plus en plus familier pour les intervenants scolaires. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a créé une catégorie administrative pour permettre le financement des services aux élèves en plus grands besoins. La définition présentée dans cette catégorie administrative précise les caractéristiques générales des élèves qui présentent une dysphasie sévère (code 34).

« *Dysphasie sévère ou Trouble primaire du langage* » : trouble persistant du développement du langage limitant de façon importante les interactions verbales, la socialisation et les apprentissages scolaires. Cet élève est considéré comme une personne handicapée lorsque son évaluation fonctionnelle révèle la présence de difficultés :

- **Très marquées sur le plan :**
  - ↪ de l'évolution du langage;
  - ↪ de l'expression verbale;
  - ↪ des fonctions socio communicatives.
- **De modérées à sévères sur le plan :**
  - ↪ de la compréhension verbale.



Le trouble doit être persistant et sévère au point d'empêcher l'élève d'accomplir les tâches scolaires normalement proposées aux jeunes de son âge.

Certains élèves dysphasiques ou présentant des difficultés langagières peuvent ne pas présenter tous les critères leur permettant d'obtenir la codification 34. Ils seront considérés comme élèves à risque. Ceci ne minimise en rien les besoins qu'ils peuvent démontrer en classe régulière ou en classe d'éducation physique et à la santé.

L'élève dysphasique présentera une évolution plus ou moins marquée dépendamment de certains facteurs dont l'apport du milieu, la précocité de la prise en charge, le niveau de sévérité de l'atteinte et la présence d'autres déficits associés. Le profil de l'élève et de ses besoins changera du préscolaire au 3<sup>e</sup> cycle, notamment au plan de leur langage et de leur motricité. Les élèves plus âgés seront en mesure de se faire comprendre pour exprimer leurs besoins. La compréhension contextuelle sera améliorée et les difficultés se retrouvent davantage en situation de discours plus élaborés et complexes ainsi qu'en situation d'apprentissage (lecture, écriture, mathématiques). Même si les habiletés sociales se développent pour plusieurs, certains élèves demeureront des jeunes solitaires qui utiliseront le langage de façon parcimonieuse afin de ne pas se mettre en situation d'échec. Ils pourront également sous-performer dans le cadre d'activités coopératives.

Il est important de souligner que ces enfants démontrent des capacités ou des zones de forces notamment au plan de **l'observation visuelle** (ils remarqueront en premier des changements dans votre local), **de la motivation à bien faire** et au niveau **du respect des routines établies**. D'ailleurs, l'établissement de routines servira de repères pour faciliter leur compréhension et leur expression.

